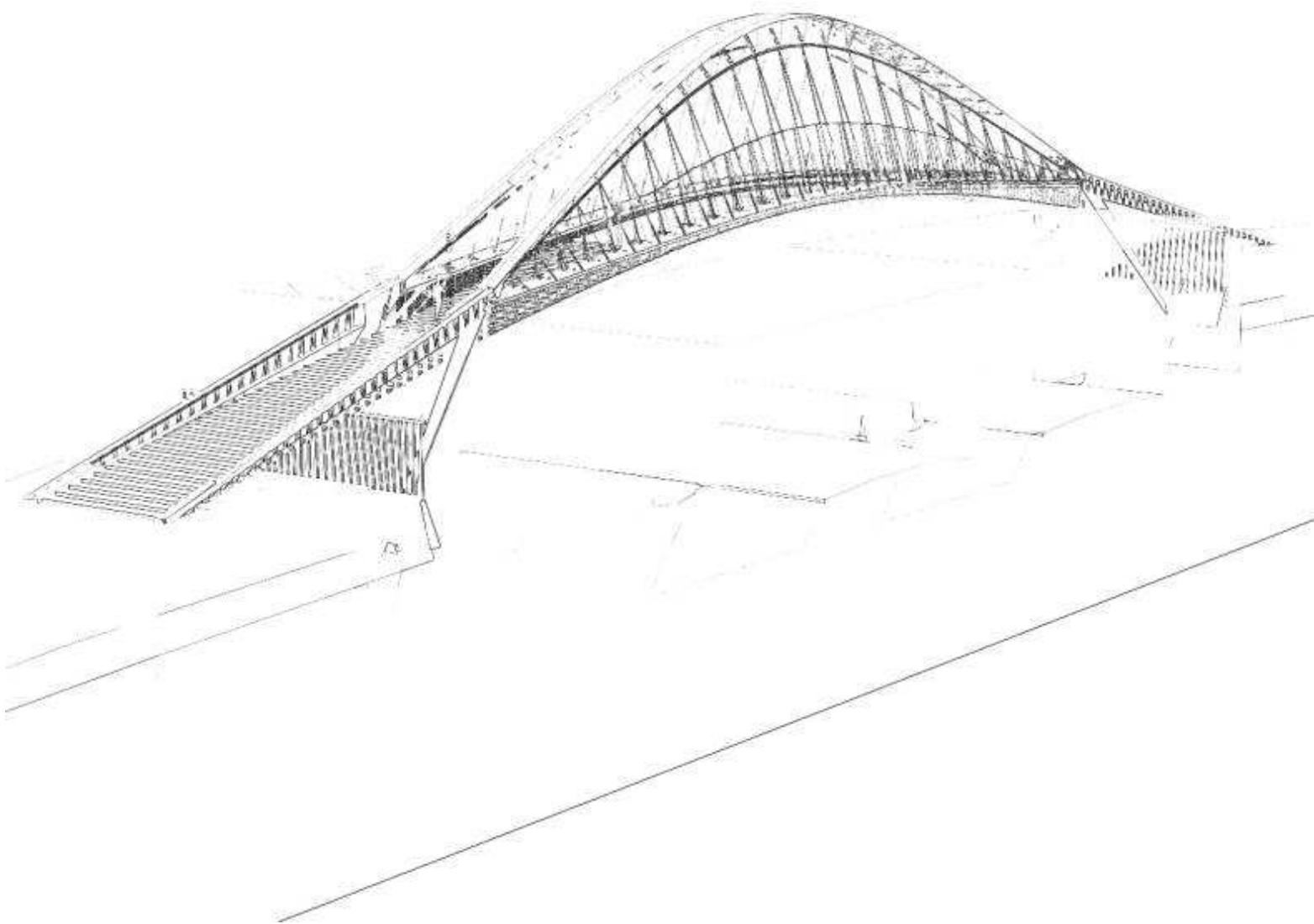
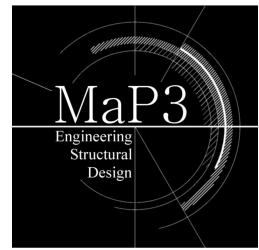


MaP3

Dossier Administratif





Extrait Kbis

EXTRAIT D'IMMATRICULATION PRINCIPALE AU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES
à jour au 7 septembre 2018

IDENTIFICATION DE LA PERSONNE MORALE

<i>Immatriculation au RCS, numéro</i>	438 135 923 R.C.S. Paris
<i>Date d'immatriculation</i>	21/06/2001
<i>Dénomination ou raison sociale</i>	MAP 3
<i>Forme juridique</i>	Société à responsabilité limitée
<i>Capital social</i>	100 000,00 EUROS
<i>Adresse du siège</i>	7 avenue Albert Bartholomé 75015 Paris
<i>Durée de la personne morale</i>	Jusqu'au 21/06/2100
<i>Date de clôture de l'exercice social</i>	30 septembre

GESTION, DIRECTION, ADMINISTRATION, CONTROLE, ASSOCIES OU MEMBRES

Gérant

<i>Nom, prénoms</i>	ALADINE Taha
<i>Date et lieu de naissance</i>	Le 02/10/1974 à TOAMASINA (MADAGASCAR)
<i>Nationalité</i>	Française
<i>Domicile personnel</i>	65 rue de la Vallée aux Loups 92290 Chatenay Malabry

Gérant

<i>Nom, prénoms</i>	LIVADIOTTI Emanuele
<i>Date et lieu de naissance</i>	Le 21/03/1973 à BEYROUTH (LIBAN)
<i>Nationalité</i>	Italienne
<i>Domicile personnel</i>	3 rue Monge 92170 Vanves

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'ACTIVITE ET A L'ETABLISSEMENT PRINCIPAL

<i>Adresse de l'établissement</i>	7 avenue Albert Bartholomé 75015 Paris
<i>Nom commercial</i>	MAP 3
<i>Activité(s) exercée(s)</i>	ETUDES TECHNIQUES D'INGENIERIE : STRUCTURES, OUVRAGES D'ART, ENVELOPPES INDUSTRIELLES, PYLONES, EOLIENNES, STRUCTURES OFFSHORE ET STRUCTURES DE BATIMENT
<i>Date de commencement d'activité</i>	04/05/2001
<i>Origine du fonds ou de l'activité</i>	Création
<i>Mode d'exploitation</i>	Exploitation directe

Le Greffier



FIN DE L'EXTRAIT

ATTESTATION DE FOURNITURE DES DÉCLARATIONS SOCIALES ET DE PAIEMENT DES COTISATIONS ET CONTRIBUTIONS

Article L.243-15 du code de la Sécurité sociale

2/2

CODE DE SÉCURITÉ

D691HUKMGY2OCVL

La vérification de l'authenticité et de la validité de ce document s'effectue sur www.urssaf.fr

SARL MAP 3
7 AV ALBERT BARTHOLOME
75015 PARIS

En votre qualité d'employeur, la présente attestation de fourniture des déclarations et de paiement des cotisations de Sécurité sociale et d'allocations familiales, de contributions d'assurance chômage et de cotisations AGS, vous est délivrée :

- pour un effectif de 7 salariés,
- pour une masse salariale de 33163 euros,
- au titre du mois de décembre 2017,
- et au titre du (des) établissement(s) suivant(s) :

ÉTABLISSEMENTS CONCERNÉS	NUMÉRO SIRET
7 AV ALBERT BARTHOLOME 75015 PARIS	43813592300029

La présente attestation ne préjuge pas de l'exactitude des bases sur lesquelles elle a été établie et ne vaut pas renonciation au recouvrement des éventuelles créances contestées.

ATTESTATION DE L'UNION DE RECOUVREMENT

Le Directeur soussigné certifie qu'au titre du (des) établissement(s) ci-dessus désigné(s), l'entreprise est à jour de ses obligations en matière de cotisations de Sécurité sociale et d'allocations familiales, de contributions d'assurance chômage et de cotisations AGS* à la date du 31/12/2017.

Fait à : MONTREUIL
le : 01/02/2018

Le Directeur
ou son délégué



Vincent GUERINET

** Cette attestation concerne les contributions d'assurance chômage et cotisations AGS dues au titre des rémunérations versées à compter du 1er janvier 2011. Pour les périodes antérieures à cette date, il convient de se rapprocher de Pôle Emploi.*



DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

ATTESTATION DE REGULARITE FISCALE

Numéro de délivrance : 4903739

La société désignée ci-dessous :

DENOMINATION DE LA SOCIETE :
SARL MAP 3

ADRESSE DU PRINCIPAL ETABLISSEMENT :

7 AVENUE ALBERT BARTHOLOME
75015 PARIS

N° SIREN : 438135923

est en règle au regard des obligations fiscales suivantes :

- Dépôt des déclarations de résultats et de TVA
- Paiement de la TVA⁽¹⁾
- Paiement de l'impôt sur les sociétés⁽¹⁾

Date de délivrance : le 29/01/2018

Service gestionnaire :
SERVICE IMPOTS DES ENTREPRISES PARIS 15E SAINT-LAMBERT
EQUIPE IFU
13 RUE DU GENERAL BEURET
75712 PARIS CEDEX 15
TLJ 9H-12H ET 13H30-16H SAUF LE JEUDI 9H-12H
Tél. : 01 44 19 55 71
SIE.PARIS-15E-SAINT-LAMBERT@DGFiP.FINANCES.GOUV.FR

⁽¹⁾ Y compris les pénalités y afférent éventuellement mises à sa charge.

Certificat de Qualification N° 11 02 2270

Délivré le : 01/02/2018 (valable un an)

Nom ou dénomination : **MAP 3**
Adresse : **7 avenue Albert Bartholomé**

Code postal, ville : **75015 PARIS**
Téléphone : **0140434310**
Télécopie : **0140434314**

E-mail : **map3@map3.net**
Site internet : **www.map3.net**

Forme juridique : **SARL**
Registre du commerce : **438135923 PARIS**
Capital social en € : **100 000**
Apparentement : **NEANT**

N° siren : **438135923**
Code NAF : **7112 B**
Assurance(s) : **SMABTP**

Chiffre d'affaires Total H.T. pour 2016/17 en K€ : **1008**
Chiffre d'affaires Ingénierie H.T. pour 2016/17 en K€ : **1008**
Effectifs permanents déclarés pour 2017 : **8**

Personne(s) ayant le pouvoir d'engager la structure :
Monsieur ALADINE Taha
Monsieur LIVADIOTTI Emanuele

Fonction :
Gérant
Gérant

Qualification(s) attribuée(s) sur la base du référentiel de l'OPQIBI
valable(s) jusqu'au : 01/02/2019
(Sous réserve des contrôles annuels effectués par l'Organisme)

Fondations et structures

1202 Étude de structures béton courantes
1203 Étude de structures béton complexes

1204 Étude de structures métalliques courantes
1205 Étude de structures métalliques complexes

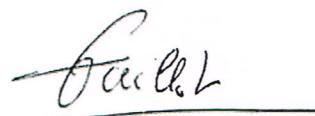
Signature du Responsable



Cachet de l'OPQIBI

OPQIBI
L'INGÉNIERIE QUALIFIÉE
104 rue Réaumur
75002 PARIS
01 55 34 96 30 - 01 42 36 51 90

Le Président de l'OPQIBI



François Guillot

Notre référence à rappeler
dans toute correspondance :
N° sociétaire : 476882 E
N° contrat : 7302000/001 511773
N° SIREN : 438135923

Pour tout renseignement contacter :

Site de gestion
SMABTP ALFORTVILLE
5 RUE CHARLES DE GAULLE
IMMEUBLE EQUALIA – CS 90003
94146 ALFORTVILLE CEDEX
Tél : 01.58.01.60.00

MAP 3
7 AVE ALBERT BARTHOLOME
75015 PARIS

ATTESTATION D'ASSURANCE

Contrat d'assurance GLOBAL INGENIERIE

Période de validité : du 01/01/2018 au 31/12/2018

SMABTP ci-après désigné l'assureur atteste que l'assuré désigné ci-dessus est titulaire d'un contrat d'assurance professionnelle GLOBAL INGENIERIE, numéro 476882E 7302000/001 511773.

1 – PERIMETRE DES MISSIONS PROFESSIONNELLES GARANTIES

1-1 Missions bénéficiant des garanties d'assurance de responsabilité décennale obligatoire et complémentaire, de responsabilité décennale pour les ouvrages non soumis à l'obligation d'assurance et des garanties de responsabilité civile

Seules les missions suivantes sont garanties par le présent contrat:

- Maîtrise d'œuvre de conception et de réalisation
- . Etudes techniques spécialisées structure, clos et couvert.

1-2 Missions bénéficiant des garanties d'assurance de responsabilité civile hors garanties d'assurance de responsabilité décennale obligatoire et complémentaire et de responsabilité décennale pour les ouvrages non soumis à l'obligation d'assurance

Seules les missions suivantes sont garanties par le présent contrat:

- . NEANT

SMABTP

114 avenue Émile Zola - 75739 PARIS Cedex 15
Société mutuelle d'assurance du bâtiment et des travaux publics
Société d'assurance mutuelle à cotisations variables
Entreprise régie par le code des assurances - RCS PARIS 775 684 764

www.groupe-sma.fr

SMA



2 – GARANTIES D'ASSURANCE DE RESPONSABILITÉ DECENNALE OBLIGATOIRE ET COMPLEMENTAIRE POUR LES OUVRAGES SOUMIS A L'OBLIGATION D'ASSURANCE

Les garanties objet de la présente attestation s'appliquent :

- aux missions professionnelles suivantes : missions listées au paragraphe 1-1 ci-avant ;
- aux travaux ayant fait l'objet d'une ouverture de chantier pendant la période de validité mentionnée ci-dessus. L'ouverture de chantier est définie à l'annexe I à l'article A 243-1 du code des assurances ;
- aux travaux réalisés en France Métropolitaine et dans les DROM ;
- aux chantiers dont le coût total de construction H.T. tous corps d'état (honoraires compris), déclaré par le maître d'ouvrage, n'est pas supérieur à la somme de 26 000 000 €. Cette somme est illimitée en présence d'un contrat collectif de responsabilité décennale bénéficiant à l'assuré, comportant à son égard une franchise absolue au maximum de 3 000 000 € par sinistre ;
- aux travaux, produits et procédés de construction suivants : tous travaux, produits et procédés de construction.

Dans le cas où les travaux réalisés ne répondent pas aux caractéristiques énoncées ci-dessus, l'assuré en informe l'assureur.

-----Tableau de la garantie d'assurance de responsabilité décennale obligatoire en page suivante-----

SMABTP

114 avenue Émile Zola - 75739 PARIS Cedex 15
Société mutuelle d'assurance du bâtiment et des travaux publics
Société d'assurance mutuelle à cotisations variables
Entreprise régie par le code des assurances - RCS PARIS 775 684 764

www.groupe-sma.fr

SMA



2.1 ASSURANCE DE RESPONSABILITÉ DECENTNALE OBLIGATOIRE

Nature de la garantie	Montant de la garantie
<p>Le contrat garantit la responsabilité décennale de l'assuré instaurée par les articles 1792 et suivants du code civil, dans le cadre et les limites prévus par les dispositions des articles L. 241-1 et L. 241-2 du code des assurances relatives à l'obligation d'assurance décennale, et pour des travaux de construction d'ouvrages qui y sont soumis, au regard de l'article L. 243-1-1 du même code.</p> <p>La garantie couvre les travaux de réparation, notamment en cas de remplacement des ouvrages, qui comprennent également les travaux de démolition, déblaiement, dépose ou démontage éventuellement nécessaires.</p>	<p>En Habitation : Le montant de la garantie couvre le coût des travaux de réparation des dommages à l'ouvrage.</p> <p>Hors habitation : Le montant de la garantie couvre le coût des travaux de réparation des dommages à l'ouvrage dans la limite du coût total de construction déclaré par le maître d'ouvrage et sans pouvoir être supérieur au montant prévu au I de l'article R. 243-3 du code des assurances.</p> <p>En présence d'un CCRD : Lorsqu'un Contrat Collectif de Responsabilité Décennale (CCRD) est souscrit au bénéfice de l'assuré, le montant de la garantie est égal au montant de la franchise absolue stipulée par ledit contrat collectif.</p>
Durée et maintien de la garantie	
<p>La garantie s'applique pour la durée de la responsabilité décennale pesant sur l'assuré en vertu des articles 1792 et suivants du code civil. Elle est maintenue dans tous les cas pour la même durée.</p>	

La présente attestation ne peut engager l'assureur au-delà des clauses et conditions du contrat auquel elle se réfère.

2.2 GARANTIE DE RESPONSABILITÉ DU SOUS-TRAITANT EN CAS DE DOMMAGES DE NATURE DECENTNALE

Le contrat garantit la responsabilité de l'assuré qui intervient en qualité de sous-traitant, en cas de dommages de nature décennale dans les conditions et limites posées par les articles 1792 et 1792-2 du code civil, sur des ouvrages soumis à l'obligation d'assurance de responsabilité décennale. Cette garantie est accordée pour une durée ferme de dix ans à compter de la réception visée à l'article 1792-4-2 du code civil.

La garantie couvre les travaux de réparation, notamment en cas de remplacement des ouvrages, qui comprennent également les travaux de démolition, déblaiement, dépose ou démontage éventuellement nécessaires.

SMABTP

114 avenue Émile Zola - 75739 PARIS Cedex 15

Société mutuelle d'assurance du bâtiment et des travaux publics

Société d'assurance mutuelle à cotisations variables

Entreprise régie par le code des assurances - RCS PARIS 775 684 764

www.groupe-sma.fr

SMA

Le montant des garanties accordées couvre le coût des travaux de réparation des dommages à l'ouvrage sans pouvoir excéder, en cas de CCRD, 3 000 000 € par sinistre.

2.3 GARANTIE DE BON FONCTIONNEMENT

Le contrat garantit la responsabilité de l'assuré en cas de dommages matériels affectant les éléments d'équipements relevant de la garantie de bon fonctionnement visée à l'article 1792-3 du code civil.

Cette garantie est accordée pour une durée de deux ans à compter de la réception et pour un montant de 500 000 € par sinistre et par an.

3- GARANTIE D'ASSURANCE DE RESPONSABILITE DECENTNALE POUR LES OUVRAGES NON SOUMIS A L'OBLIGATION D'ASSURANCE

La garantie objet du présent paragraphe s'applique:

- aux réclamations formulées pendant la période de validité de la présente attestation ;
- aux travaux réalisés en France Métropolitaine et dans les DROM ;
- aux opérations de construction non soumises à l'obligation d'assurance dont le coût total de construction H.T. tous corps d'état (honoraires compris), déclaré par le maître d'ouvrage, n'est pas supérieur à la somme de 26 000 000 €. Au-delà de ce montant, l'assuré doit déclarer le chantier concerné et souscrire auprès de l'assureur un avenant d'adaptation de garantie. A défaut, il sera appliquée la règle proportionnelle prévue à l'article L121-5 du code des assurances ;
- aux missions professionnelles, travaux, produits et procédés de construction listés au paragraphe 1-1 ci-avant.

Dans le cas où les travaux réalisés ne répondent pas aux caractéristiques énoncées ci-dessus, l'assuré en informe l'assureur. Tous travaux, ouvrages ou opérations ne correspondant pas aux conditions précitées peuvent faire l'objet sur demande spéciale de l'assuré d'une garantie spécifique, soit par contrat soit par avenant.

Nature de la garantie	Montant de garantie
Garantie de responsabilité décennale pour les ouvrages non soumis à l'obligation d'assurance mentionnés au contrat, y compris en sa qualité de sous-traitant, dans les conditions et limites posées par les articles 1792, 1792-4-1 et 1792-4-2 du code civil.	1 500 000 € par sinistre et par an

4- GARANTIE D'ASSURANCE DE RESPONSABILITE CIVILE EXPLOITATION

La garantie objet du présent paragraphe s'applique :

- aux conséquences pécuniaires de la responsabilité incombant à l'assuré à l'occasion de l'exploitation de sa société pour l'exercice de son activité ;
- aux réclamations formulées pendant la période de validité de la présente attestation.

Nature de la garantie	Montants de garantie
Dommages corporels	8 000 000€ par sinistre
Dommages matériels et immatériels	1 000 000€ par sinistre
- dont dommages immatériels non consécutifs	500 000€ par sinistre
- dont dommages aux biens des préposés	25 000€ par sinistre

5 - GARANTIE D'ASSURANCE DE RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE

Cette garantie a vocation à couvrir les dommages causés aux tiers relevant de la responsabilité civile professionnelle de l'assuré en dehors des dispositions relevant des articles 1792 et suivants du code civil relatifs à la garantie décennale traités aux paragraphes 2 et 3 ci-avant.

La garantie objet du présent paragraphe s'applique:

- aux missions professionnelles listées aux paragraphes 1-1 et 1-2 ci-avant ;
- aux réclamations formulées pendant la période de validité de la présente attestation.

Nature de la garantie	Montant de garantie	
Dommages corporels	8 000 000	€ par sinistre et par an
Dommages matériels et immatériels France	2 000 000	€ par sinistre et par an
- dont dommages immatériels non consécutifs	500 000	€ par sinistre et par an
- dont dommages aux biens confiés	100 000	€ par sinistre et par an
Dommages matériels et immatériels pour les pays limitrophes de la France	1 000 000	€ par sinistre et par an

SMABTP

114 avenue Émile Zola - 75739 PARIS Cedex 15

Société mutuelle d'assurance du bâtiment et des travaux publics

Société d'assurance mutuelle à cotisations variables

Entreprise régie par le code des assurances - RCS PARIS 775 684 764

www.groupe-sma.fr

SMA



SMABTP
BÂTIR L'AVENIR AVEC ASSURANCE

Page 6 sur 6

- dont dommages immatériels non consécutifs	500 000	€ par sinistre et par an
- dont dommages aux biens confiés	100 000	€ par sinistre et par an
Limite pour tous dommages confondus d'atteinte à l'environnement y compris ceux dus ou liés à l'amiante	750 000	€ par sinistre et par an
Responsabilité environnementale <i>(pour les dommages survenus pendant la période de validité de la présente attestation et constatés pendant cette même période)</i>	100 000	€ par sinistre et par an

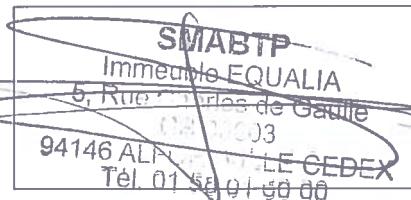
La présente attestation ne peut engager l'assureur au-delà des clauses et conditions du contrat précité auquel elle se réfère.

Fait à Alfortville le souscripteur.

Le 22/01/2018

Le Directeur général par délégation

P7612A



SMABTP

114 avenue Émile Zola - 75739 PARIS Cedex 15
Société mutuelle d'assurance du bâtiment et des travaux publics
Société d'assurance mutuelle à cotisations variables
Entreprise régie par le code des assurances - RCS PARIS 775 684 764

www.groupe-sma.fr

SMA

Objet : Certificat de capacité

Je soussigné Etienne TRICAUD, agissant en qualité de Directeur Général Délégué d'AREP – filiale de la SNCF, maître d'œuvre, déclare avoir sollicité les services de MaP3 bureau d'études structures, situé au 7/9 boulevard du Temple – 75003 Paris, représenté par E. LIVADIOTTI, ingénieur diplômé de l'Ecole Nationale des Ponts et Chaussées, sur les projets de :

- La gare de Shanghai Sud (phases APS à PRO EXE)
- Le musée d'histoire de la ville de Pékin (phase APD)
- Le concours pour la passerelle Granite à la Défense (concours)
- Les locaux de Agricultural Bank of China – Shanghai (plans APS, APD)
- La gare de Nanterre (phase APS)
- La gare d'Evry Courcouronnes (phase APS)

AREP se déclare satisfait des prestations de MaP3, de leur engagement sur ces projets ambitieux, des prestations techniques mises au service des choix architecturaux. La gare de Shanghai est la plus grande toiture que nous ayons conçue à ce jour (60 000 m²). Elle est en phase de construction. MaP3 a assuré l'ensemble des études structure de la couverture, ainsi que l'interface avec notre partenaire en Chine ECADI et les entreprises sélectionnées..

Fait pour valoir ce que de droit.

Paris, le 23/04/2004



tél +33 (0)1 56 33 05 08
fax +33 (0)1 53 42 28 29

e-mail contact@arep.fr

adresse postale 163 bis, avenue de Clichy

impasse Chalabre 75017 Paris France

siège social 147, rue Cardinet Halle 10

75017 Paris SA au capital de 1 000 000 €

RCS Paris B 410 450 761



opqibi
N° 01.04.1473

Détails du Projet

Nom du contrat : Dispatching National d'ADDIS ABEBA en Ethiopie	Référence du contrat : 5600-ABA-4200001049
Localisation : Addis-Abeba - Ethiopie	
Nom du Client Final :	EEPCO (Ethiopian Electric Power Corporation)
Adresse :	P.O. Box 1233 - Dequalle Square Addis-Ababa - Ethiopie
Nom du Client:	EDF/CIST
	Adresse: EDF/CIST - Cap Ampere Site 93282 Saint Denis
Contact:	Amiraly VALIBHAY
Titre du contact :	Chef de projet
Tel. /Fax./ E-Mail du Contact: (+33) 1 43 69 21 57-(+33) 1 43 69 23 80 amiraly.valibhay@edf.fr	

Description du projet:

1. Généralités

En vue d'améliorer l'exploitation de son système électrique, EEPCO a lancé la réalisation d'un dispatching national basé sur les nouvelles technologies. Le dispatching national couvrira tout le pays où aucun autre centre n'existe auparavant. Les gains attendus de ce nouveau centre sont:

- une baisse des pertes
- la réduction du nombre et de la durée des coupures de courant
- une meilleure exploitation des réseaux de transport ainsi que des centrales hydrauliques

Le projet comporte :

- o Un système de gestion de données SCADA/EMS pour la gestion prévisionnelle, la gestion temps réel et pour le retour d'expérience
- o Un système de téléconduite des postes et des centrales,
- o Un système de télécommunication basé sur les CPL analogiques et numériques,
- o Un bâtiment de trois étages comportant la salle de dispatching, les bureaux des équipes de gestion et de maintenance avec la logistique adéquate (Batteries, Groupe d'alimentation de secours, climatisation, etc.).

2. Contrat EDF

EDF assure pour le compte d'EEPCO les tâches suivantes : gestion du projet, suivi du budget, rédaction du design et des spécifications détaillées, rédaction des documents d'appel d'offre, évaluation technique et financière des offres, supervision de l'implémentation du système complet.

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE

Branche Energies - CIST
Site CAP AMPERE
1. Place Pleyel - 93282 SAINT-DENIS CEDEX

2. Sous-traitance MaP3

EDF a confié à MaP3, de par sa très bonne connaissance en la matière, une première mission d'assistance à la maîtrise d'ouvrage pour la validation du programme d'occupation du bâtiment suivi de l'assistance à la maîtrise d'œuvre :

- o de l'esquisse jusqu'au dossier de consultation des entreprises (ESQ - PRO),
- o l'analyse technique et financière des offres,
- o le suivi des travaux de construction.

L'objet de ces missions est la conception du bâtiment du Dispatching National éthiopien, avec tous les services auxiliaires (climatisation, redondance en alimentation électrique, grande salle de contrôle sur 2 niveaux, passerelles piétonnes d'accès au bâtiment voisin, pylône support de telecommunications sur le bâtiment). Il s'agit d'un bâtiment de trois étages d'une surface d'environ 3000 m² situé en zone sismique utilisant les technologies disponibles localement (usage de la pierre, du béton armé et de structures métalliques).

Contrat Principal : EDF/CIST

Contrat de sous-traitance: MaP3

Montant du contrat global: 2 M €	Coût du contrat de sous-traitance: 180 k €	
Date d'application du contrat: Mai 2003	Date prévue d'achèvement: Septembre 2006	

Explicatifs de retards (si existant):

Performance globale:

Satisfait

Insatisfait

Par la présente, les informations contenues au-dessus sont vraies et correctes, elles peuvent être vérifiées auprès du représentant du client.

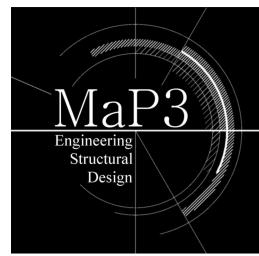
Chef de Projet EDF/CIST :

Amiraly VALIBHAY
Jacques

(Signature)

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE
Branche Energies - CIST
Site CAP AMPERE
1, Place Pleyel - 93282 SAINT-DENIS CEDEX

TAHA ALADINE
Ingénieur Structure
36 sentier des Frettes
94230 CACHAN
Tél. :+33 1 40 43 43 10
Email : taladine@map3.net



Taha Aladine dispose de toute l'expérience nécessaire concernant la conception de structures métalliques légères et la conception parasismique de bâtiments et équipements industriels.

Il fournit le soutien technique pour toutes structures de construction et structures de génie civil.

Il a enseigné pendant 8 ans "La Résistance des Matériaux" à l'Ecole Nationale des Ponts et Chaussées, l'une des cinq plus prestigieuses Grandes Ecoles françaises spécialisées dans le domaine de l'Ingénierie. L'ENPC enseigne traditionnellement le génie civil, l'environnement, le transport, l'urbanisme et la mécanique principale discipline historique.

FORMATION

1997 Ecole Nationale des Ponts et Chaussées ENPC – Paris, France – Spécialisation en Génie civil
1993 Classes préparatoires scientifiques au lycée Chateaubriand – Rennes, France

EXPERIENCE PROFESSIONNELLE

DEPUIS 2001 MAP3 - PARIS - RESPONSABLE DESIGN ET CALCULS EN CONCEPTION ET EXECUTION

NOUVELLE GARE DE RENNES

Transformation de la gare existante. Nouvelle toiture en acier, bois et ETFE – Chef de projet – Architecte AREP – 2012-en cours

GARE DE MONTPELLIER

Restructuration de la gare de Montpellier – Conception et calcul des structures béton, fondations et ouvrages de soutènement. Phases APS, APD, PRO VISAS et suivi de chantier – Architecte : AREP - 2014

STADE DU MANS, FRANCE

Stade de Football 25 000 places – chef de projet : structure métallique et couverture et façades, Architectes : Cardete & Huet. Bruno Huet. Paysagiste : G. Sevin

SUPPORTS LIGNE ELECTRIQUE A TRES HAUTE TENSION – LIGNE AVELIN GAYRELLE - UNIVERSITE

Ligne innovante THT pour RTE de 25 km, projet de pylônes électriques en béton à hautes performances de 52 m de haut avec pièces préfabriquées. Équipe : Nimos Design, Cegelec BET électrique, MaP3 Mandataire et BET mécanique

FAMILISTÈRE GODIN-GUISE

Réaménagement en musée de site – chef de projet : maçonnerie, structure bois et métallique, reprises en sous œuvre. Architectes : Catherine Frenak et Béatrice Jullien

REAMENAGEMENT DU CIRCUIT DES 24H DU MANS ET WELCOME CENTER - MANS

Bâtiment d'accueil ; structure primaire du plancher mixte acier-béton et structures de toiture et du hall d'entrée en charpente métallique. 1500 m² toiture
Architectes : Bruno Huet

GARE DE WUHAN, CHINE

Nouvelle gare de 140 000 m² à Wuhan – responsable des calculs sismiques et coordination locale charpente métallique et fondations, architecte AREP

GARE DE MASSY, FRANCE

Future gare de Massy – bâtiments de services et auvents d'entrée – chef de projet : structures béton armé pour le bâtiment et ossatures métalliques pour circulations et auvents, architecte AREP

LOAD DISPATCH CENTER ADDIS ABEBA, ETHIOPIE

Bâtiment technique et bureaux pour la compagnie électrique éthiopienne, maîtrise d'œuvre complète avec EDF (Électricité de France) – chef de projet

AUTRES PROJETS

Chapelle Notre Dame de providence (J.M Duthilleul architecte) : structure métallique, 2004

Médiathèque d'Amilly : (S. Dubuisson architecte) structure métallique, 2005

Structure en acier d'auvent de péage et cabines à Casablanca (Maroc) – portée de 85 m.

Ingénieur Structure pour l'abri de champ de fouilles à Solutré (C Frenak architecte).

1998/2001 SECHAUD ET METZ

Ingénieur Senior chargé des calculs sismiques concernant les bâtiments de centrales nucléaires. Réévaluation parasismique de bâtiments industriels pour EDF, CEA, COGEMA.

Utilisation de logiciels d'ingénierie spécifique développés par CEA (CASTEM), EDF (ASTER) ou SOCOTEC (HERCULE).

1998 YRM - NICHOLAS GREEN ASSOCIATES**CONCEPTION STRUCTURELLE**

Ingénieur chargé des dessins de construction pour la gare de TGV de Valence. Calculs détaillés du système de contreventement et stabilité.

1997 A.R.E.P**SOCIETE D'INGENIERIE ET DE CONSEIL MULTI-DISCIPLINAIRE – ARCHITECTURE DU TRANSPORT PUBLIC URBAIN.**

En projet de fin d'études d'ingénieur, calculs de conception pour les architectes chargés de la conception de nouvelles gares ferroviaires pour le TGV Méditerranée. Dessins et calculs de détail d'exécution pour la rénovation de la gare ferroviaire de Nantes.

1995/1996 EIFFEL CM – MAIZIERES LES METZ**SOCIETE DE CONSTRUCTION METALLIQUE**

Calculs d'exécution, assistance à la gestion de projet chantier du nouveau Parlement Européen à Strasbourg.

2002-2010 PROFESSEUR ASSISTANT A L'ENPC ECOLE NATIONALE DES PONTS ET CHAUSSEES

Enseigne le cours de « Résistance des Matériaux - Mécanique des structures » à l'ENPC en collaboration avec Philippe Bisch et François Voldoire professeurs principaux.

Langues :**Parlé****Lu****Ecrit**

Français

Excellent

Excellent

Excellent

Anglais

Courant

Compétent

Compétent

Gujrati

Courant

DIPLOME D'INGÉNIEUR

École nationale des ponts et chaussées

Le Ministre de l'Équipement, du Logement, des Transports et du Tourisme

Vu le décret n° 93-1289 du 8 décembre 1993 et notamment les articles 4 et 15 fixant les conditions d'obtention du diplôme d'Ingénieur de l'École nationale des ponts et chaussées ;

Vu les résultats obtenus au cours de sa scolarité par le postulant ; Vu l'avis du Conseil d'Enseignement et de Recherche de l'École nationale des ponts et chaussées

Délivré à M^{me} Taha Atadine

né (e) le 2 octobre 1974

à Toamasina (Madagascar)

Délivré à Paris, par arrêté du 19 février 1998

Le Ministre de l'Équipement, du Logement, des Transports et du Tourisme

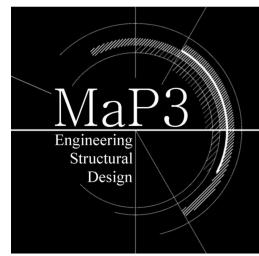
Pour le Ministre et par délibération,
Pour le Directeur du Personnel empêché

L'ingénieur en chef des Ponts et Chaussées
Charge de la Section
du Recrutement et de la Formation

Jean-Claude GAZEAU



EMANUELE LIVADIOTTI
Ingénieur Structure
3 rue Monge
92170 VANVES
Tél. :+33 1 40 43 43 10
Email : elivadiotti@map3.net



Vingt ans d'expérience en conception et calcul des ouvrages de grande portée et des structures légères. Collaboration étroite avec les architectes. Intervention en phase conception pour l'optimisation et le dessin de la structure. Inventeur du système MaPPP, pour le contrôle géométrique des pylônes de télécommunication. Prix ANVAR 2002 du ministère de la recherche.

FORMATION

1998 Ecole Nationale des Ponts et Chaussées ENPC – Paris, France – Spécialisation en Génie civil
1994 Classes préparatoires scientifiques au lycée Masséna – Nice, France

EXPERIENCE PROFESSIONNELLE

DEPUIS 2001 : CREATION ET DIRECTION DE MAP3 – BUREAU D’ETUDES STRUCTURES – PARIS, FRANCE

GARE DE NOISY CHAMPS

Conception et maîtrise d'oeuvre de la toiture de la gare de Noisy Champs, gare emblématique pour le réseau du grand paris. Structure bois, métal et béton. Etudes structure façades et couverture en collaboration avec l'Agence Duthilleul, AREP et Systra – 2016

GARE DE SAINT OUEN

Assistance à maîtrise d'oeuvre pour la gare de Saint Ouen. Etudes structure façades et couverture en collaboration avec AREP – 2016

GARE DE QINGHE

Conception et études structure de la toiture de la gare nouvelle de Qinghe (Pékin), en collaboration avec AREP et Spacestation – 2016

GARE DE MAISONS ALFORT

Etudes de maîtrise d'oeuvre en phases APS à PRO de la gare d'Alfortville – Maisons Alfort. Abris de quais en bois et zinc, extension du bâtiment voyageurs, auvent unrbain – AREP – 2016

GARE DE CANTON NORD

Conception et études structure de la toiture de la gare nouvelle de Canton Nord, en collaboration avec AREP – 2016

GARE EMBLEMATIQUE EXPO DUBAI 2020

Conception et études structure de la toiture de la gare de l'expo 2020 à Dubaï – collaboration avec AREP – 2015

GARE D'ISSY LES MOULINEAUX

Etudes de maîtrise d'œuvre en phases AVP à PRO de la gare d'Issy les Moulineaux, en interconnexion avec la gare nouvelle du Grand Paris – AREP – 2016

GARE DE CLAMART

Etudes de maîtrise d'oeuvre en phases AVP à PRO de la gare de Clamart, en interconnexion avec la gare nouvelle du Grand Paris. Abris de quais en BFUP – AREP – 2015

GARE DE JAVEL

Etudes de maîtrise d'oeuvre en phases AVP à VISA de la gare de Javel. Création d'un nouvel accès CAB et passerelle au-dessus des voies ferrées RERC. Abri CAB couverture en dalles BFUP – AREP – 2016

AEROPORT D'ORLY JONCTION

Etudes en phase PRO de la structure du nouveau terminal Orly Jonction, et suivi des études d'exécution pour le compte de Vinci – Maîtrise d'oeuvre ADP – 2016

CENTRE DE MAINTENANCE METRO A DJEDDAH

Conception et calculs de hangars pour la maintenance du métro de Djeddah. En collaboration avec SYSTRA – 2014

VIADUCT

Conception d'un nouveau type de viaduc pour metro aerien, exploitant les capacites des nouveaux betons (Ductal) – SYSTRA – 2014

GARE DE QINGDAO NORD

Conception et calcul de la toiture de la nouvelle gare de Qingdao Nord en Chine – surface 66 000 m² – architecte AREP& SSDI – 2013

GARE DE MONTPELLIER

Restructuration de la gare de Montpellier – Conception et calcul des structures acier et béton (Nef, passerelles, escaliers suspendus, fondations et ouvrages de soutènement) – Chef de projet Phases APS, APD, PRO VISAS et suivi de chantier – Architecte : AREP

GARE DE LODZ

Conception et calcul de la structure de toiture de la nouvelle gare de Lodz (Pologne) – 15 000 m² SYSTRA – 2013

CENTRE DE MAINTENANCE DU TRAMWAY A MONTREUIL

Nouveau centre de maintenance du tramway a Montreuil, projet a forte composante environnementale en beton et bois – architecte RATP, collaboration avec SYSTRA – 2013

GARE PARKING DE BORDEAUX, FRANCE

Extension de la gare de Bordeaux Saint Jean, incluant la construction d'un parking aerien en beton prefabrique – architecte AREP – 2012-2014

PASSERELLE FERROVIAIRE A SAINT DENIS

Creation d'une passerelle pietonne de 420 m de long au dessus des voies ferrees a Saint Denis (France) – collaboration AREP – 2012

PASSERELLE PIETONNE DE DOMONT

Creation d'une passerelle pietonne de 25 m de portee au dessus des voies ferrees a Domont (France) – architecte AREP – 2013-2014

NOUVELLE GARE DE RENNES

Transformation de la gare existante. Nouvelle toiture en acier, bois et ETFE. Calcul de structure, dessin en 3D de la toiture et des coussins gonfles. Architecte AREP – 2012-2017

MARQUISE GARE D'AUSTERLITZ

Creation d'une marquise a la gare d'Austerlitz, sur la cour Seine. Beton prefabrique clave sur site – Architectes Jean Nouvel, Jean Marie Duthilleul & AREP – 2012-2017

GARE NOUVELLE DE CASABLANCA

Conception de la structure de toiture de la nouvelle gare de Casablanca port. Surface 6200 m². Architectes AREP, Groupe 3 – 2008-2013

CENTRE MULTICULTUREL DE JINAN

Centre multiculturel de Jinan (Chine), comprenant un theatre, une bibliotheque, un musee, un centre commercial et une tour de bureaux. Conception des structures de grande portee et des structures de facade. Surface 150 000 m² - Architecture Studio – 2011

METRO AERIEN DE PANAMA

Conception et calcul de la toiture de nouvelles gares de metro aerien a Panama – architecte SYSTRA – 2010

STADE D'AGADIR, MAROC

Conception et calcul de la structure métallique en Corten et du revêtement en toile – Chef de projet Architectes : Gregotti – Benkirane - 2013

STADE DU MANS, FRANCE

Stade de football 25000 places - Architectes : Cardete et Huet Architectes et Bruno Huet architecte – 2011.

GARE DE LYON, PARIS

Création de 2 verrières de 35x60m et de 13x52m, et d'une mezzanine.

Surface : 2800 m², poids structure métallique toiture : 200 Tonnes, budget : 35 Millions d'Euros Chef de projet – conception et calcul des structures métalliques.

Phases APS, APD, PRO VISAS et suivi de chantier – Architecte : AREP

GARE DE CHENGDU

Nouvelle gare de Chengdu (Chine) – conception de la plateforme ferroviaire (ponts rails) et de la structure toiture + salles d'attente. Zone fortement sismique. Surface de toiture 90 000 m² - architectes AREP & SSDI – 2010

GARE DE WUHAN, CHINE

Nouvelle gare de Wuhan – 140 000 m² - Chef de projet – conception et calcul des structures métalliques – Phases APS, APD, PRO – Architecte : AREP

SPORTS CITY TOWER, QATAR

Tour des jeux d'Asie – flamme olympique 300 m de hauteur. Recherche et conception de solutions de façades – architectes : Hadi Seeman & AREP - achevé Novembre 2006

GARE DE TORINO PORTA SUSA

Construction de la nouvelle gare de Turin Porta Susa. VISAS et suivi de chantier – Architectes : Silvio d'Ascia et AREP

PAVILLON DE LA FRANCE EXPO AICHI 2005, JAPON

Développement d'une structure déformable – suivi de fabrication – architecte : Jean Dubuisson – achevé avril 2005

GARE DE SHANGHAI SUD, CHINE

Toiture de 60 000 m², structure métallique, Chef de projet – conception et calcul de la structure métallique – suivi de réalisation – architecte AREP & ECADI – achevée juin 2006

MUSEE HISTORIQUE DE PEKIN, CHINE

Conception de la structure en phase APS - APD – architectes AREP & Cui Kai

PYLONES MAPPP RADARS MARITIMES, ITALIE

Responsable de projet pour la réalisation et le montage de 8 pylônes télécommunication dans la Creuse – Conception et suivi de réalisation de 10 pylônes pour Alenia Marconi Systems - Italie

PYLONES MULTIOPERATEURS CREUSE, FRANCE

Responsable de projet pour la conception, le calcul, la réalisation et le montage de 8 pylônes télécommunication dans la Creuse – architecte JC. Grosso – réalisé novembre 2005

1998/2001 EURETUDES - CONCEPTION ET INGENIERIE – RABAT, MAROC

Direction, Collaboration avec J.C. GROSSO - architecte

MEDITELECOM, ERICSSON, SOFRER

Etudes de terrain pour l'implantation des sites GSM (Tétouan, Larache, Casablanca)

Projet et études d'un pylône MSC de 37 m sur terrasse (Mekhnès)

Etudes de terrain pour infrastructures GSM

GARE DE PEAGE PK15 - CASABLANCA, MAROC

Conception, calcul, dessins d'exécution et suivi de chantier – architecte JC. Grosso – réalisé juin 2001

PASSERELLES PIETONNES - CASABLANCA, MAROC

Passages supérieurs sur la rocade de Casablanca

PARC INDUSTRIEL DAEWOO – NOUASSER, MAROC

Conception et assistance au développement d'enveloppes industrielles pour le parc industriel – 380 000 m² - projet non réalisé

1996/1998 AREP AGENCE DES GARES – SNCF - PARIS, FRANCE**GARES DU TGV MEDITERRANEE - FRANCE**

Conception et études techniques des structures des gares. Coordination bureaux d'études extérieurs

1998 SETEC T.P.I - PARIS, FRANCE**COUPOLE DU SIEGE CENTRAL DU CREDIT LYONNAIS**

Diagnostic pour la remise en état de la coupole, après l'incendie. Projet de fin d'études.

LANGUES :

	Parlé	Lu	Écrit
Français	Excellent	Excellent	Excellent
Anglais	Courant	Compétent	Compétent
Italien	Courant	Compétent	Compétent

DIPLOME D'INGÉNIEUR

École nationale des ponts et chaussées

Le Ministre de l'Équipement, des Transports et du Logement

Vu le décret n° 91-1289 du 8 décembre 1991 et notamment les articles 4 et 15 fixant les conditions d'attribution du diplôme d'ingénieur de l'École nationale des ponts et chaussées ;

Vu les résultats obtenus au cours de sa scolarité par le postulant ; Vu l'avis du Conseil d'Enseignement et de Recherche de l'École nationale des ponts et chaussées

Délivré à M. Livadiotti Emmanuel

né (e) le 21 mars 1973

à Beyrouth (Liban)

Délivré à Paris, par arrêté du 29 mars 1999

Le Ministre de l'Équipement, des Transports et du Logement

Pour le Ministre et par délégation
Pour le Directeur du Personnel empêché
L'ingénieur des Ponts et Chaussées
Chargé de l'École Nationale des Ponts et Chaussées
du Recrutement et de l'Enseignement


Jean-Claude GAZZOLA





RELEVE D'IDENTITE BANCAIRE

Titulaire
MAP 3 SARL

Domiciliation
SG PARIS PARC BRASSENS (03541)
53 RUE DES MORILLONS
75015 PARIS

Référence bancaire

Code banque	Code guichet	N° compte	Clé RIB
30003	03244	00021074898	83

IBAN : **FR76 3000 3032 4400 0210 7489 883**
BIC-ADRESSE SWIFT : **SOGEFRPP**